

REPUBLIQUE POPULAIRE
DU CONGO

Travail - Démocratie - Paix

MINISTÈRE DES AFFAIRES
ETRANGERES

DIVISION DE L'ADMINISTRATION
GENERALE DU PERSONNEL ET DU
MATERIEL

31
II)CRET N° 70/31 du 9/2/70

portant nomination de Mr. DHISSI Gaston-
Emmanuel en qualité de Secrétaire d'Ambas-
sade à ALGER.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE
L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT

VU la Constitution en date du 30 Décembre 1969 de la Républi-
que Populaire du Congo;

VU le Décret n°66/92 du 2 Mars 1966 portant organisation du
Ministère des Affaires Etrangères ;

VU le Décret n°61/143 du 27 Juin 1961 portant statut commun
des cadres du personnel diplomatique et consulaire de la République
Populaire du Congo ;

VU les décrets n°s 62/287 du 8 Septembre 1962 et 67/116/AGPM,
du 16 Mai 1967 fixant le régime de rémunération des Agents Diploma-
tiques et Consulaires de la République Populaire du Congo à l'étran-
ger et aux Ambassadeurs Itinérants ;

VU le Décret n°67.102 du 6 Mai 1967 réorganisant les struc-
tures des Ambassades de la République Populaire du Congo à l'étran-
ger ;

VU le Décret n° 69/36 du 30 Janvier 1969 portant nomination
de Mr. Albert TANTSIBA en qualité de Secrétaire d'Ambassade à
Alger ;

VU le Décret n° 70/2 du 4 Janvier 1970 portant nomination des
Membres du Conseil d'Etat de la République Populaire du Congo

Sur proposition du Ministre des Affaires Etrangères,
Le Conseil d'Etat entendu

D E C R E T E :

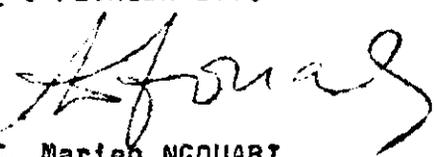
ARTICLE 1er. - Monsieur Gaston-Emmanuel DHISSI, Adjudant de l'A.P.N.
précédemment en service à l'Etat-Major de l'Armée Populaire Nationa-
le, est nommé Secrétaire d'Ambassade à Alger en remplacement de
Mr. Albert TANTSIBA, appelé à d'autres fonctions.

ARTICLE 2. - Le Ministre des Affaires Etrangères est chargé de
l'exécution du présent décret qui prendra effet à compter de la
date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré et publié
au journal officiel de la République Populaire du Congo.

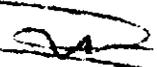
BRAZZAVILLE, LE 9 FEVRIER 1970

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat

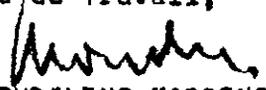
Le Vice-Président du Conseil d'Etat
Chargé du Plan et de l'Administration
du Territoire


CDT. Marien NGOUABI

Le Garde des Sceaux, Ministre de la
Justice et du Travail,

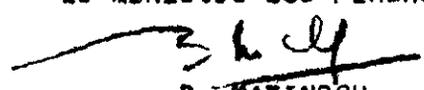

CDT A. RAOUL

Le Ministre des Affaires Etrangères,


Me A. MOUDILEND-MASSENGO

Le Ministre des Finances et du Budget,


A. ICKONGA


B. MATINGOU